

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 17 Mai 2018

Nombre de conseillers : 13

Présents : 10

Votants : 10

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 17 Mai, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 7 Mai 2018

Présents : M Jean-Claude PICARD, M Patrick HERRERO, M Marc FERLAY, Mme Marie-Dominique CHEVRON, M Benoît VERNAISON, Mme Florence BRIERE, M Sébastien BALMONT, M Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M Wilfried ROLLET

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE

Secrétaire de séance : M Patrick HERRERO

Début de séance à 20h30

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant la demande de subvention au Département du Rhône pour les travaux de réparation et de mise en sécurité de l'église. **Unanimité**

PRESENTATION DU PROJET DE FROMAGERIE BIO PAR LES PORTEURS DU PROJET

Huit agriculteurs-trices sur 4 fermes des Monts du Lyonnais se sont regroupés pour créer une fromagerie bio. Trois d'entre eux (dont un Duernois) sont venus présenter leur projet au Conseil Municipal. Il s'agira pour eux de valoriser une partie (pas plus de 50%) de leur lait en fromage de type Comté ou Tome. Ils travaillent d'ores et déjà avec un fromager et commencent à faire des premiers tests. Ils ont besoin d'une cave d'affinage et souhaiterait utiliser celle de Duerne après travaux bien sûr.

En effet, Duerne a connu par le passé une importante activité fromagère (fromagerie Razy puis Badot). Les fromages étaient fabriqués en bas du village puis affinés dans la cave se trouvant sur la route d'Aveize (en face de l'aire de l'étang), et ce, jusqu'à la fin des années 1960. La commune depuis longtemps avait dans l'idée de sauvegarder cette partie de notre patrimoine. Les démarches pour acheter le terrain sous laquelle la cave se trouve ont d'ailleurs déjà été entamées.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite poursuivre les démarches avec ces agriculteurs pour définir les travaux nécessaires et les conditions d'utilisation de cette cave.

Délibération adoptée : 9 voix pour, 1 abstention

POINT SUR LA STEP

Une réunion exceptionnelle s'est tenue le 25 avril en soirée à la Mairie où Monsieur le Maire a reçu 20 personnes pour évoquer les odeurs nauséabondes qui se propagent de la station d'épuration sur les lotissements du Vallon et du Panorama.

La solution provisoire de la Mairie est de solliciter la société Suez pour qu'elle intervienne le site 2 à 3 fois par semaine en attendant la création de la nouvelle station d'épuration qui devrait être totalement opérationnelle en 2020. A propos de cette dernière, la parution pour l'attribution du marché de sa construction aura lieu le 8 juin pour une réponse première semaine de septembre. Suivra après la phase d'analyse, l'audition des candidats, pour un choix du lauréat au conseil communautaire d'octobre. Les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2019 pour une durée de 1 an.

AVANCEMENT DU CHANTIER DE L'ECOLE

L'avancement est en bonne voie, la pose des menuiseries suit son cours.

Un test d'étanchéité est prévu le 6 Juillet 2018 suivi d'une visite du chantier en présence des financeurs (Région représentée par Sophie Cruz et Département représenté par Christophe Guilloteau)

Le mobilier de l'école est en cours de consultation pour un choix de prestataire début juillet.

La livraison est toujours prévue pour la Toussaint.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ECOLE

Un avenant à valider :

Lot 3 – entreprise VAGANAY : ajustement PU panneaux solaires, retombée zinc, reprise plancher : 3725.52 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité

BILAN SUR L'ADRESSAGE

Benoît VERNAISON fait part à l'assemblée de l'achèvement de l'adressage des voies de campagne.

Le traçage est finalisé et les plaques sont en cours de réalisation.

• DELIBERATION : SUR LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Monsieur le Maire expose la nécessité de mettre en place une nouvelle CLECT pour évaluer les charges transférées liées au nouveau périmètre de notre Communauté de Communes.

Il s'agira de définir les conditions, la durée et les montants aux regards des compétences transférées.

Il faut un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune dans cette commission.

Patrick HERRERO se propose pour être ce représentant titulaire.

Benoît VERNAISON se propose pour être ce représentant suppléant.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal vote à l'unanimité les demandes de subventions suivantes :

- Société de Boules : 400 € pour le concours « Challenge de la Municipalité ».
- Lycée des Monts du Lyonnais : pas de versement de subvention

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU RHONE POUR LES TRAVAUX DE REPARATION ET DE MISE EN SECURITE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que désormais, les demandes de subventions auprès du Département se font sous forme d'appel à projet.

Il propose au conseil municipal de répondre à l'appel à projet pour le projet de réparation et de mise en sécurité de l'église.

Il propose de solliciter une subvention de 90 000 € pour une dépense prévisionnelle de 190 000 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Aucun

QUESTIONS DIVERSES

- Le 22ème Cyclo des Monts (pour les enfants du CE2 à la 6ème) passera à Duerne le samedi 16 juin à 10h sur le terrain en gore : <http://www.cc-montsdulyonnais.fr/22eme-cyclo-monts-a-vos-marques-pedalez/actualite>
- Une réunion a eu lieu avec les représentants de l'OGEC et de l'APED à propos de la gestion du périscolaire dont les charges ont beaucoup augmenté lors de la dernière année. Il s'agit donc d'envisager des pistes de réflexion pour diminuer ses charges.
- Travaux de voirie 2018 : la commission de voirie se réunira le 6 Juin 2018 à 20h30
- Les petites annonces dans l'Echo des courtines et la tarification
Monsieur le Maire expose l'idée de remettre les petites annonces dans l'Echo.
La Commune va mettre en place un règlement et une tarification.
Il demande au conseil municipal de bien vouloir statuer sur la tarification gratuite pour les particuliers Duernois et payante pour la publicité commerciale.

Délibération adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 23h30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 14 Juin à 20h30

